

# Annonces légales

var-matin  
Jeudi 28 octobre 2021

# Appels d'offres

## AVIS ADMINISTRATIFS



**AVIS**  
SAEM VAR AMENAGEMENT DEVELOPPEMENT  
SAEM au capital de 3.000.000 Euros  
Siège social : « l'Albatros » 109, av. d'Entrecasteaux  
BP 1406 - 83056 TOULON Cedex.  
RCTOULON B 329 152 763.

Lors de l'assemblée spéciale des petits actionnaires du 10 juin 2021, Monsieur Thierry AKSOUL, conseiller municipal de la ville d'Ollioules, a été désigné en qualité de Président et de représentant de l'assemblée spéciale pour siéger aux Conseils d'Administration de VAD.

En remplacement de Madame Martine RIQUELME.  
Audrey PASQUALI-CERNY  
Présidente du Conseil d'Administration.



METROPOLE TOULON PROVENCE MEDITERRANEE

MISE A DISPOSITION DU PUBLIC DU DOSSIER DE MODIFICATION SIMPLIFIEE N° 2 DU PLAN LOCAL D'URBANISME DE LA VILLE D'HYERES-LES-PALMIERS

### AVIS

Monsieur le Président de la Métropole Toulon Provence Méditerranée informe que par délibération n° 21/09/315 en date du 30 septembre 2021, le Conseil Métropolitain a fixé les modalités de mise à disposition du public du dossier de modification simplifiée n° 2 du PLU d'Hyères-les-Palmiers, engagée par arrêté n° AP 21/89 en date du 17/09/2021.

Le projet de modification simplifiée n° 2 du PLU a pour objectif d'apporter les adaptations mineures suivantes : la suppression de 2 emplacements réservés et la réduction de 2 autres ; la clarification de la règle relative à la majoration du droit à bâtir ; l'adaptation de la réglementation concernant la création de place de stationnement en centre-ville ; l'adaptation des règles de hauteur des constructions ; la précision des règles de prospects et la simplification de la règle concernant les toitures.

Un dossier de modification simplifiée n° 2 ainsi qu'un registre, sont mis à la disposition du public en mairie d'Hyères-les-Palmiers et consultable sur rendez-vous, pendant un mois, du 08 novembre 2021 au 10 décembre 2021 inclus, de 8h30 à 12h et de 14h à 17h00 du lundi au vendredi, au service aménagement du territoire (1er étage de l'Hôtel de Ville, 12 avenue Joseph Clotis, 83400 Hyères). La prise de rendez-vous se fait par téléphone au 04.94.00. 78. 78 ou par un formulaire en ligne à retrouver sur le site internet de la ville d'Hyères-les-Palmiers : www.hyeres.fr. Le port du masque est obligatoire.

Le dossier sera également consultable sur le site internet de la commune pendant toute la durée de mise à disposition au public (www.hyeres.fr).

Les observations du public peuvent être formulées sur le registre prévu à cet effet ou par courrier, à l'adresse suivante : Métropole Toulon Provence Méditerranée - Hôtel de la Métropole - 107 Boulevard Henri Fabre - CS 30536 - 83041 TOULON Cedex 09, ou par courrier électronique à l'adresse suivante : mtpm.plu@metropoletpm.fr, en précisant en objet « Modifications simplifiée n° 2 PLU de Hyères ». Le dernier jour de la mise à disposition, les courriers électroniques seront enregistrés jusqu'à 17 heures 30. Ces observations sont enregistrées et conservées.

A l'issue de cette mise à disposition, le Conseil Métropolitain sera convoqué afin de se prononcer par délibération motivée sur la modification simplifiée n° 2 du PLU d'Hyères.

Le Président de Toulon Provence Méditerranée,  
Hubert FALCO

## AVIS D'APPELS

### AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE MARCHÉ A PROCEDURE ADAPTEE

(articles L2123-1, R2123-4 à R2123-6 et R2131-12 du Code de la Commande Publique)

**Nom et adresse officiels de l'organisme acheteur :** Commune de la Farlède

**Correspondant :** Monsieur le Maire  
Hôtel de ville - 140, Place de la liberté  
83210 La Farlède  
Tel : 04.94.27.85.85  
Fax : 04.94.27.85.70

**Site de la ville :** http://www.lafarledes.fr

**Objet du marché :** Fourniture et installation d'écrans numériques interactifs avec ordinateurs intégrés, de tableaux blancs tryptiques, de licences et d'accessoires informatiques avec maintenance associée pour les écoles de la ville de La Farlède.

**Type de marché :** fourniture Type de procédure : Procédure adaptée

**Quantité ou étendue globale :** La présente consultation concerne la fourniture et installation d'écrans numériques interactifs avec ordinateurs intégrés, de tableaux blancs tryptiques, de licences et d'accessoires informatiques avec maintenance associée pour les écoles de la ville de La Farlède. Les écoles de la commune souhaitent s'équiper d'écrans numériques interactifs afin d'atteindre le socle numérique minimum prévu par l'éducation nationale. Les écoles concernées sont les écoles Jean Aicard avec 14 classes à équiper et Jean Monnet avec 5 classes à équiper.

**Prestations divisées en lots :** non  
**Variants :** Variantes à l'initiative de l'acheteur public constituant prestations supplémentaires éventuelles :

1) Barre de son puissance 20w avec fixation au-dessus de l'écran

2) Contrat d'extension de garantie jusqu'à 5 ans du matériel (seuls les 2 ans supplémentaires seront à chiffrer) L'absence de ces prestations dans l'offre du candidat rendra cette dernière irrégulière et imposera son rejet.

**Modalités essentielles de financement et de paiement et/ou références aux textes qui les réglementent :** Les dépenses seront imputées au budget communal de l'année en cours.

Paiement par mandat administratif. Le paiement des sommes dues interviendra sur présentation d'une facture, selon les modalités et délais définis au CCAP.

Les modalités de financement

du marché sont définies au CCAP et s'exécutent conformément aux prescriptions des articles L2191-1 à L2191-8 et R2191-1 à R2191-63 du code de la commande publique. Il pourra être prévu le versement d'une avance, pour un montant du marché supérieur à 50 000 € HT sauf en cas de renoncement de la part du titulaire.

**Forme juridique :** Le candidat est soit un opérateur économique unique pouvant exécuter toutes les prestations, soit un groupement d'opérateurs économiques solidaires ou de préférence conjoint avec solidarité du mandataire.

Les candidatures et offres seront entièrement rédigées en langue française ainsi que les documents de présentation associés. Unité monétaire utilisée, l'euro

**Critères d'attribution :** Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci dessous avec leur pondération :

- Valeur technique de l'offre (60%)  
- Prix des prestations (40%)

L'acheteur public se réserve le droit de négocier avec les opérateurs économiques ayant remis une offre pertinente. Les sous critères sont précisés dans le règlement de la consultation du dossier de consultation des opérateurs économiques.

**Date limite de réception des offres :** Le 17 novembre 2021 à 12 heures.

**Délai minimum de validité des offres :** 90 jours à compter de la date limite de réception des offres.

**Numéro de référence attribué par le l'acheteur public :** 18-2021  
Le dossier de consultation des opérateurs économiques est consultable et/ou téléchargeable en ligne sur le profil acheteur de l'acheteur public : www.marches-securises.fr. Le dépôt des réponses s'effectue OBLIGATOIREMENT par voie électronique via le profil acheteur de l'acheteur public : www.marches-securises.fr

**La signature électronique n'est pas exigée. Instance chargée des procédures de recours :** Tribunal administratif de Toulon 5 rue Racine - 83041 Toulon Cedex 9. Tél : 04.94.42.79.30

Courriel : greffe.ta-toulon@juradm.fr

**Service auprès duquel des renseignements peuvent être obtenus concernant l'introduction des recours :**

Greffe du tribunal administratif de Toulon 5, rue Racine - 83041 Toulon Cedex 9. Tél : 04.94.42.79.30

Courriel : greffe.ta-toulon@juradm.fr

**Date d'envoi du présent avis à la publication :** Le 26 octobre 2021.

**var-matin**  
POURQUOI CHOISIR QUAND ON PEUT TOUT AVOIR ?  
ABONNEZ-VOUS À LA FORMULE INTÉGRALE Moins de 1€/jour  
Sur simple appel au 04 93 18 28 85  
\*Offre réservée aux nouveaux abonnés, sans engagement

**PASSEZ VOS ANNONCES DANS LE JOURNAL EN 3 CLICS !**

**RENDEZ-VOUS SUR**  
[www.varmatin.com](http://www.varmatin.com)  
**Rubrique "Déposez votre annonce"**  
immobilier | auto-moto-bateau | divers  
ou  
[www.emploi.nicematin.com](http://www.emploi.nicematin.com)  
**Demande d'emploi**  
**RAPIDE · FACILE · EFFICACE**  
Paiement en ligne sécurisé PAYZEN - Offres réservées aux particuliers  
**nice-matin var-matin monaco-matin**

**var-matin** UN JOURNAL OFFICIEL HABILITÉ POUR VOS ANNONCES LÉGALES

**VIE DES SOCIÉTÉS**  
[www.clic-legales.com](http://www.clic-legales.com)

**MARCHÉS PUBLICS**  
[www.varmatinmarchespublics.com](http://www.varmatinmarchespublics.com)

**AVIS ADMINISTRATIFS**  
Adressez vos demandes par mail  
Tél. 04 93 18 71 49 - [legales@nicematin.fr](mailto:legales@nicematin.fr)

**SANTÉ** nice-matin HORS-SÉRIE var-matin

**Envie d'en finir avec le stress ?**  
80 pages pour mieux comprendre les mécanismes du stress et ses conséquences sur notre santé. Découvrez aussi de nombreuses méthodes et astuces antistress.

**4,90€** En vente actuellement chez votre marchand de journaux

Conformément à l'arrêté du ministère de la Culture et de la Communication (NORM : MCCE1327120A) le prix de la ligne de référence des annonces légales, tel que défini à l'article premier, est fixé pour l'année 2021 au tarif de base de 4,07 € HT pour le Var.

**NOUS JOINDRE AU SIEGE OU EN AGENCES**

**Régie publicitaire/Annonces :** 04.93.18.70.00  
**Rédaction siège :** 04.93.18.26.13  
**Rédaction Toulon :** 04.94.93.31.00  
**Rédaction St-Tropez :** 04.94.55.96.10

**Rédaction St-Raphaël :** 04.94.19.33.02  
**Rédaction Brignoles :** 04.94.69.67.10  
**Rédaction Draguignan :** 04.94.50.90.30  
**Rédaction Hyères :** 04.94.12.81.90  
**Rédaction La Seyne :** 04.94.10.35.00

« **VAR-MATIN** »  
Président - Directeur de la publication : Anthony Maarek

Directeur des rédactions : Denis Carreaux

**Siège social et imprimerie :**  
Société par actions simplifiées  
Groupe Nice-Matin  
Capital 6.496.001,00 €  
Actionnaire : Avenir Développement  
214, boulevard du Mercantour  
06290 Nice Cedex 3  
Mail siège : [accueil@nicematin.fr](mailto:accueil@nicematin.fr)

Dépôt légal à parution  
CPPAP Print : 0425 C 85864  
CPPAP Web : 1125 Y 90216  
ISSN 0221-3524

Pour usine UPM : origine du papier : France - 51% de fibres recyclées - Papier certifié PE.F.C. - Ptot : 0,010 kg/t.

Pour usine UPM : origine du papier majoritaire : Allemagne - 88% de fibres recyclées - Papier certifié PE.F.C. - Ptot : 0,008 kg/t.

Supplément Pub Golf : XVI pages.

Notre diffusion est contrôlée par Diffusion Contrôlée (O.J.D.)

Abonnements :  
N° Cristal 09 69 32 83 83  
6 mois .. 222 € (7 j.)  
12 mois .. 443 € (7 j.)

**TIRAGE PRECEDENT :**  
Var-Matin : 34.388  
Groupe Nice-Matin : 81.390

**CLUB DES ABONNÉS DEVENEZ AMBASSADEUR !**  
nice-matin var-matin

**PARRAINEZ UN DE VOS PROCHES et recevez UN BON D'ACHAT DE 30€\***

Appelez dès maintenant le **04 93 18 28 85** pour en profiter !



\*Offre valable jusqu'au 31/12/21 en téléphonant au 04 93 18 28 85 ou en envoyant un mail à [bianchini@nicematin.fr](mailto:bianchini@nicematin.fr). Pour le parrain, bon d'achat à valoir en grandes surfaces, envoyé après 3 mois d'abonnement du filleul. Pour le filleul, valable pour un abonnement de 12 mois - filleul hors fichier abonné. Offre non cumulable avec d'autres promotions en cours, non fractionnable et non remboursable, même partiellement.